

Ecriture PE310

Intervenants

Responsable de l'UE

Lylan Lam

Secrétaire de jury

DUJARDIN Carine

Description

Ue obligatoire • Second quadrimestre

1 crédits • 20 points • 15 heures

Unité(s) d'enseignement corequise(s) : PE300 Atelier peinture/PE308 Travail de fin d'études/PE309 Ecriture

Cours donné en Français

Liste des cours

Écriture création textuelle

1 c • 15 h • 20 pds • Lam Lylan

Acquis d'apprentissage spécifiques :

Au terme du cours d'**ECRITURE, CREATION TEXTUELLE**, l'étudiant est capable de :

- identifier et préciser par la rédaction la nature et l'orientation de son processus créatif

Calcul de la note de l'unité d'enseignement :

Cette unité d'enseignement étant composée d'une seule activité, la note finale correspond au résultat obtenu pour le cours.

Contribution à notre profil d'enseignement (référentiel interne)

Cette unité d'enseignement participe au développement des compétences :

C1 - Etre capable d'analyser le réel

- observer la réalité pour aiguïser sa sensibilité visuelle
- Restituer les « caractéristiques » de la réalité observée

C2 - Etre capable de concevoir une démarche personnelle, homogène et cohérente

- Développer un regard critique
- Utiliser tous les outils de recherches et de documentation
- se situer par rapport aux courants artistiques/culturels d'hier et d'aujourd'hui

C6 - Etre capable de communiquer, de partager sur sa production plastique.

- Utiliser une terminologie professionnelle
- Structurer sa pensée clairement tant oralement que par écrit
- Utiliser les outils de communication
- Développer une argumentation pertinente

C7 - Etre capable de se positionner par rapport aux contextes socio-culturel et professionnel

- Interagir avec le milieu professionnel
- Intégrer une équipe (pluridisciplinaire ou non) et collaborer
- Se questionner sur les enjeux et le fonctionnement de la société et y trouver sa place.

Description des cours

Écriture création textuelle

Lam Lylan

Objectifs

Ce cours a pour objectif de préparer les étudiants à la rédaction du *rapport écrit* du travail de fin d'études (TFE). À côté du jury artistique, le TFE comporte en effet un volet écrit dans lequel les étudiants seront amenés à livrer, de manière rigoureuse et structurée, des informations relatives à leur projet artistique. Il s'agit donc d'accompagner les étudiants à la maîtrise d'une écriture réflexive et de leur fournir des *feed-back* individualisés qui leur permettront de mieux aborder la rédaction du rapport écrit du TFE.

Cet accent placé sur la réflexivité nécessite que les étudiants soient en mesure de décrire ce qu'ils font en atelier et, qu'en même temps, ils puissent montrer qu'ils savent pourquoi ils font cela. Autrement dit, au terme de ce cours, les étudiants seront en mesure de rédiger un rapport contenant les indices suivants :

La prise de recul et la remise en question consistant à analyser le plus objectivement possible leur pratique artistique, en vue de l'approfondir et de l'enrichir ; **La justification** de ce que les étudiants affirment à propos de leur pratique artistique en se situant par rapport à la création antérieure et/ou actuelle, tout en fournissant des illustrations de ce qu'ils avancent (productions personnelles, lectures, expositions, etc.) : l'analyse ne repose pas sur l'intention de faire quelque chose, mais sur des productions et des témoignages matériels et concrets ; **Une écriture communicative**, ce qui implique de fournir les informations suffisantes pour que les lecteurs du rapport (généralement extérieurs au contexte personnel de création des étudiants) soient en mesure de comprendre ce contexte et d'apprécier la pertinence des interventions plastiques des étudiants au sein de ce contexte ; **Le développement de la cohérence du propos** : les étudiants veilleront à ce que les arguments avancés, de même que les exemples mobilisés, soient reliés entre eux par un « fil rouge », à ce qu'ils tendent vers le même objectif et soient, tous ensemble, mis au service d'un projet de recherche artistique homogène.

Contenu

Pour atteindre ces objectifs, le cours sera divisé en quatre parties qui viseront à développer ou à renforcer la réflexivité des étudiants :

« **Ma trajectoire** » – La première partie portera sur les aspects liés à une présentation personnelle. Nous adopterons pour ce faire une approche réflexive, c'est-à-dire une analyse portée sur soi, sur son parcours, sur son travail, sur les conditions de son travail. Cette première partie permet de répondre à des questions aussi diverses que : d'où vient mon goût pour l'art ? pourquoi avoir fait le choix d'études artistiques ? quel bilan tirer de mes années d'apprentissage ? quelle évolution puis-je remarquer dans mon travail ? De manière rétrospective, les étudiants tenteront de mettre au jour les éléments qui les ont amenés à faire le choix d'études artistiques. Dans la profusion de ces éléments, ils veilleront à sélectionner uniquement ceux qui sont les plus pertinents et les plus cohérents.

« **Ma philosophie de la peinture / de la sculpture** » – En regard de ce que les étudiants dégageront de leur trajectoire, ils expliqueront ici les « valeurs » qui sont les leurs : à quoi est-ce que j'attribue de l'importance dans ma pratique artistique ? qu'est-ce qui fait sens, pour moi, dans mon rapport à la peinture ou à la sculpture ? quelles sont les options plastiques que je tente d'éprouver dans mon travail ? quelles sont les orientations que je souhaite expérimenter ? quel message est-ce que je souhaite faire passer à travers mon travail ? quel « fil rouge » me guide au sein de ma pratique artistique ?

« **Description et analyse de ma démarche artistique** » – En prenant appui sur ce qui précède, les étudiants sélectionneront, commenteront et illustreront des travaux personnels représentatifs de leur « philosophie » de la peinture ou de la sculpture. Ils veilleront à la cohérence de leurs choix et à dégager d'éventuelles pistes d'enrichissement de leur pratique artistique.

« **Entretiens et suivi individuels** » – La quatrième partie du cours consistera pour sa part en un accompagnement personnalisé du rapport écrit du TFE.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Pour chaque étape, l'approche de l'écriture réflexive sera progressive et évolutive, guidée par des lectures commentées et discutées en classe. Ces lectures sont issues d'entretiens avec des artistes, de journaux d'artistes ou d'analyses d'œuvres. Les étudiants seront accompagnés dans la réalisation d'exercices d'écriture précis, puis dans la rédaction de synthèses. Les supports de cours sont rassemblés dans un syllabus disponible sur la plateforme internet de l'ESA Saint-Luc Liège.

Mode d'évaluation pratiqué

L'évaluation continue (certificative) portera sur :

- La qualité des synthèses écrites dans le respect des consignes et des délais ;
- La remise d'un dernier travail écrit pour l'examen ;
- La réalisation des exercices préparatoires dans le respect des consignes et des délais ;
- La présence active aux séances de cours (uniquement pour les cours qui ont pu se donner en présentiel).

Pondération :

- Synthèses écrites + travail écrit (examen) : 60 % de la note finale ;
- Exercices préparatoires : 20 % de la note finale ;
- Présence active aux séances de cours (uniquement pour les séances qui ont pu se donner en présentiel) : 20 % de la note finale ;
- Seuil de réussite : 10/20.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur Mylntranet > mes études > mes cours